

[SAPEC] QU'ON NOUS RENDE NOTRE DIGNITE !!!

Pascal Roucour



QU'ON NOUS RENDE NOTRE DIGNITE !!!

Je témoigne à visage découvert en premier lieu dans le but de favoriser le travail admirable du prêtre RIK DEVILLE et de Madame LINDA OPDEBEECK au sein de leur association GROUPE DE TRAVAIL DES DROITS DE L'HOMME DANS L'EGLISE (Werkgroep Mensenrechten in de Kerk - WMK à Hoeilaart) et pour animer les victimes wallonnes « du silence de l'Eglise catholique » à sortir de l'ombre et à réclamer courageusement leurs droits, ceci afin qu'elles puissent sortir de leur marasme personnel, des doutes sur elles-mêmes, de la culpabilité et de la honte dans laquelle leur existence baignent (car dans le rapport de viol et d'agression sexuelle, il est symptomatique de voir que le bourreau transfère à la victime la honte de son acte et que la société, par son mutisme ou par son manque de courage au moment de sanctionner les pédocriminels intrafamiliaux ou non, favorise).

Par leur plainte (éventuellement associée à la plainte collective Class Action menée par les avocats gantois Van Steenbrugge et Müssche contre les évêques belges et le Vatican), ces victimes permettront à la Cellule de Pédophilie de la Police Fédérale Belge de faire leur travail de recoupement et d'obtenir des témoignages supplémentaires pour pister les pédocriminels infiltrés dans l'Eglise catholique belge.

Que les victimes aient le courage de faire le pas vers la libération psychique de l'ostracisme que leur famille leur réserve souvent, en plus du cynisme démontré par les autorités religieuses belges responsables, cela aidera toutes les autres à accéder à pareille libération.

Si, depuis deux ans de façon claire (j'en aurai bientôt 62), je suis arrivé à me sortir de la confusion et des complexes terribles que les agressions sexuelles continues vécues dans l'enfance au sein d'un institut d'enseignement religieux auquel mes parents m'avaient confié pour mon élévation spirituelle, morale et culturelle, je peux me rendre compte assez clairement des profondes difficultés psychologiques qui assaillent toute victime du silence de l'Eglise.

Pourquoi ? Notamment parce que le pouvoir que les gens d'Eglise dans leur ensemble ont acquis sur la population est incommensurable encore aujourd'hui, au défi de tout esprit de démocratie et au défi des concepts définis par la Charte des Droits Humains et par la Charte des Droits de l'Enfant, à la Convention de Genève.

Le prestige de l'Eglise et son pouvoir temporel sont un puissant rouleau compresseur social et cette inertie de force se fait ressentir dans les décisions que certains politiques et certains magistrats prennent face aux crimes que l'Eglise catholique s'entête à vouloir couvrir par narcissisme ou par d'autres sentiments de type autocratique.

Quand l'évêque Léonard proclame que 80% des crimes incestueux sont localisés dans l'entourage familial, il a raison. Mais cela ne donne pas aux autorités de l'Eglise une justification pour fuir leurs lourdes responsabilités. Et ce n'est pas en nous accordant l'aumône de 2.500 à 25.000 euros pour compenser l'enfer d'une vie entière écrasée de silence et de tourments de toutes natures qu'elles vont nous faire taire.

Lorsque j'ai moi-même dévoilé en famille les actes qu'un enseignant commettait à mon encontre, à l'âge de 12 ans et ce depuis l'âge de 8 ans, la direction de l'Institut St-Joseph des Frères des Ecoles Chrétiennes (Salésiens) de Mons n'a pas jugé opportun d'écarter le pédocriminel, sans le moindre intérêt pour les autres enfants à la portée de cet individu (je connais personnellement deux autres victimes de cette époque). Qui plus est, l'évêché de Tournai a placé cet enseignant, l'année suivante, dans une école de sa juridiction, toute proche du siège de l'évêché, l'école Notre-Dame Auxiliatrice, où l'individu a fait de nouvelles victimes. L'une d'elles l'a dénoncé et, malgré sa connaissance de cause, l'évêché a tu le dévoilement qui lui avait été fait sur les crimes dénoncés à Mons. La famille même de cet individu était (décédé en décembre dernier) de l'entourage de l'évêché, considérée comme une bonne famille catholique, et l'évêché emploie aujourd'hui un membre de cette famille.

L'individu en question, malgré des aveux complets à la police judiciaire, n'a jamais été poursuivi et il a, par la suite, trouvé une nouvelle fonction à la tête d'un organisme de La Province chargé de loger des personnes handicapées !!

Mes parents, en 1962, face à un tel dévoilement, n'ont pas eu le courage de porter plainte vu le prestige de cette école dans la ville de Mons. Ceci a constitué pour moi une source supplémentaire de tourments. Trop de parents ont peur de la puissance de l'Eglise. Trop de magistrats ont peur de la puissance de l'Eglise et de ses influences politiques ou des pressions que l'Eglise exerce à tous les niveaux pour éviter les sanctions à des individus qu'elle confond avec de véritables éducateurs ou acteurs sincères de la vie religieuse.

Sachant que l'année 1962 est l'année de la publication du décret du Vatican « De Sollicitationis » par lequel l'Eglise catholique menaçait d'excommunication toute personne qui dénoncerait un clerc pour pédophilie ou zoophilie (curieuse association d'idées), j'ai pardonné à mes parents leur attitude et leur inhibition par rapport à cette situation.

Mais dans d'innombrables familles dans le monde entier, les enfants victimes d'agressions sexuelles, ponctuelles ou continues, deviennent un objet de honte pour les autorités familiales mal à l'aise qui les sacrifient fréquemment au qu'en dira-t-on, à une façade de respectabilité. Et ceci condamne ces enfants à une existence entière d'échec sur tous les plans, à tous les niveaux de leur développement et de leur relations affectives aussi, très souvent (voir le syndrome de Stress Post Traumatique).

Ceci est en plus la cause d'une incommensurable facture pour la société autant au niveau de la perte de qualification professionnelle (29% des garçons et 36% des filles sont agressés au moins une fois avant l'âge de 18 ans et 45% d'entre eux le sont avant l'âge de 9 ans - chiffres de l'OMS sur la population mondiale) mais également au niveau des dépenses de la santé et de l'absentéisme au travail.

Mon témoignage public de ce jour est donc également une forme précise de protestation contre les déplacements organisés par les autorités religieuses catholiques en Belgique ou ailleurs, alentour de prêtres pédophiles, une méthode pratiquée depuis des siècles et notamment depuis 1922, pour assurer l'impunité de ces clercs (à qui l'on refuse toute forme normale de vie sexuelle).

Ainsi, l'Eglise catholique romaine permet à chacun de ses clercs d'augmenter le nombre de ses victimes jusqu'à une moyenne de 65 par abuseur, comme elle l'a reconnu elle-même par la voix de l'évêque Léonard durant les sessions de la « Commission de Justice sur les faits de pédophilie dans une relation d'autorité », à la Chambre des députés, en Belgique.

En ce qui me concerne également, très choqué par les divers scandales ici mentionnés, j'ai en 2010 demandé à l'évêché de Tournai de retirer mon nom de ses registres comme fidèle de l'Eglise (fiches de baptême) : leur réponse a été mon excommunication comme sanction à ma demande. Ce fait non anecdotique est très révélateur de l'inaptitude de l'Eglise catholique à faire face aux scandales qui la secouent mais qui ne sont pas un fait nouveau dans l'histoire mondiale de l'Eglise catholique romaine. Non seulement une inaptitude mais selon toutes les apparences, très probablement, un manque de volonté réelle de corriger le tir.

Enfin, une autre raison majeure de ma prise de parole est le fait que dans les dernières semaines, deux anciens condisciples du collège des Jésuites de Mons, à la rue des Dominicains, m'ont fait part d'une agression sexuelle complète et d'une tentative d'agression de la part du même individu qui a fait carrière dans la Compagnie de Jésus à partir des années 1960 : cette personne est toujours en vie, à la retraite, et elle aurait récemment participé à Mons à un colloque sur la pédocriminalité.

Il serait donc vital pour les autres victimes de cet enseignant que toute personne ayant des précisions sur des abus sexuels qui se seraient produits au sein du Collège St-Stanislas de Mons, veuille rapidement soit déposer plainte à la Cellule Pédophilie de la Police Fédérale de Bruxelles, soit adresser toute connaissance d'un indice quel qu'il soit à l'Association des Droits de l'Homme dans l'Eglise à l'adresse e-mail : linneke.opdebeeck@hotmail.com

De même, les personnes ayant connaissance de détails sur :

Témoins et victimes d'abus sexuels perpétrés par deux aumôniers sur des enfants, aux « camps d'espoir et de fraternité » organisés par le patronage de Ghlin en Belgique, à partir des années 1960. Confidentialité garantie. Mail : pascal_roucour@yahoo.fr



Témoins et victimes d'abus sexuels auprès d'anciens élèves de l'institut Notre-Dame de l'Assomption à Bavay, en France. Depuis les années 1960.
Confidentialité garantie. Mail : pascal_roucour@yahoo.fr

Témoins et des victimes d'abus sexuels auprès d'anciens élèves de l'institut St-Joseph des Frères des Ecoles Chrésiennes à Mons, Belgique. Depuis les années 1960. Confidentialité garantie. Mail : pascal_roucour@yahoo.fr

Témoins et des victimes d'abus sexuels auprès d'anciens élèves de l'institut Notre-Dame Auxiliatrice à Tournai, Belgique. Depuis les années 1960.
Confidentialité garantie. Mail : pascal_roucour@yahoo.fr

Pascal Roucour, janvier 2012